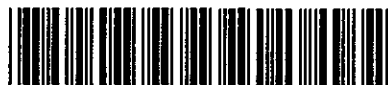


Volet B

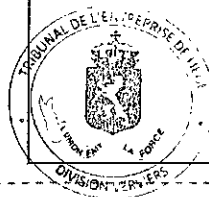
Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



24111536

Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers



03 IIII 2024

L. Greffe

N° d'entreprise : 0840403347

Nom

(en entier) : CLEAN-ECHAF

(en abrégé) :

Forme légale: Société à Responsabilité Limitée

Adresse complète du siège : RUE DE RENOUPRE 58 - 4821 DISON

Objet de l'acte : - Cession de parts
- Démission / nomination administrateur

Le 11/06/2024, s'est tenu à 17 heures, l'assemblée générale extraordinaire de la SRL CLEAN-ECHAF, au siège social, RUE DE RENOUPRE 58 – 4821 DISON;

Tous les associés étant présents, point n'est besoin de justifier de l'envoi de convocations.

ORDRE DU JOUR: - Cession de parts
- Démission / nomination administrateur

L'assemblée générale extraordinaire approuve à l'unanimité les points suivants:

1. La cession de 1 parts de Numa FERRER à Frédéric LEMMENS
2. La cession de 2 parts de Abdellah AITO à Kamel KICHOUH
3. A l'unanimité, l'assemblée générale atteste de la démission de Monsieur Abdellah AITO de son poste d'administrateur et délégué à la gestion journalière avec effet immédiat
4. A l'unanimité, l'assemblée générale désigne Monsieur Steven KNOPPERSEN en tant qu'administrateur et délégué à la gestion journalière à partir du 12/6/2024

Après cette modification :

- Monsieur : Kamel KICHOUH, devient détenteur de 50 parts.
- Monsieur : Hodhaifa AITO, reste détenteur de 48 parts.
- Monsieur : Steven KNOPPERSEN, reste détenteur d'1 part et devient administrateur.
- Monsieur : Frédéric LEMMENS, devient détenteur d' 1 part.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 H 50, après lecture et signature du présent procès-verbal.

Hodhaifa AITO

Kamel KICHOUH

Frédéric LEMMENS

Abdellah AITO

Numa FERRER

Steven KNOPPERSEN

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/07/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)